



Financé par
l'Union européenne



Termes de Référence (TDR)

Sélection d'un hôtel pour les services d'hébergement, restauration et logistique

Contexte de l'activité

L'activité qui sera organisée s'inscrit dans le cadre de i) le **programme DIALOGUE** porté par un consortium composé de Handicap International en tant que chef de file et ses codemandeurs Avocats Sans Frontières (ASF) et l'association Un Meilleur Avenir pour Nos Enfants (AMANE et ii) le **projet FAAM « Faiili Attaghyir Al Moustadam »** porté par et AMANE en partenariat avec Handicap International Maroc. Cest 2 projets sont co-financé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement AFD.

Handicap International (HI), est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale qui vient en aide aux personnes en situation de handicap et aux populations vulnérables à travers le monde. Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, l'organisation aspire à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences sont une richesse et où chacun peut « vivre debout ». HI est présent au Maroc depuis 1996. La stratégie opérationnelle met l'accent sur 3 axes principaux dans la continuité des priorités des années précédentes : l'accès des personnes vulnérables à des services de qualité permettant l'inclusion et la participation sociale, la protection contre les violences de tous types et la prévention de la détresse psychologique, l'amélioration de la prise en charge du handicap par le développement de nouvelles filières métiers.

Avocats sans Frontières (ASF) est une ONG Internationale basée à Bruxelles dont l'objectif est de contribuer à la réalisation d'une société juste et équitable, dans laquelle le droit est au service des groupes les plus vulnérables. Au Maroc, ASF vise à promouvoir l'accès à la justice et à garantir la protection des droits humains notamment des personnes en situation de vulnérabilité. Plus précisément, ASF cherche à renforcer le pouvoir d'agir des justiciables en mettant en place des services d'aide légale accessibles, à permettre une prise en charge de qualité par les acteurs de l'aide légale et à effectuer un plaidoyer pour un environnement juridique respectueux des standards nationaux et internationaux.

Association Meilleur Avenir pour Nos Enfants (AMANE) est une organisation marocaine à but non lucratif, apolitique et non confessionnelle qui lutte contre les violences, notamment sexuelles, à l'égard des enfants depuis 2009. La stratégie opérationnelle met l'accent sur 3 axes principaux, conformément au plan stratégique 2022-2026 d'AMANE : le renforcement des capacités des opérateurs publics et associatifs en lien avec la protection de l'enfance pour une prévention et prise en charge adaptées de la violence à l'égard des moins de 18 ans, la sensibilisation du grand public, des enfants et des parents





Financé par
l'Union européenne



à leurs droits et à des normes sociales protectrices, et le plaidoyer pour l'application des droits et obligations de chacun pour lutter contre les violences à l'égard des enfants

ASF et AMANE envisagent de renforcer la participation effective des organisations de la société civile marocaines aux processus de décision publique, à travers la mise en place d'un espace structuré de dialogue, de partage et de renforcement des capacités en matière d'analyse des politiques publiques. Cet atelier de renforcement des capacités aura lieu les **19, 20 et 21 juin 2026.**

Objet du marché

En vue de l'organisation de cet atelier, ASF et AMANE lance cet appel pour la sélection d'un hôtel ou un établissement équivalent pour assurer l'hébergement des participant.e.s, la restauration complète ainsi que les services logistiques complémentaires.

1. Services attendus

- Hébergement

- Capacité : **50 à 55 participant.es**
- **3 nuitées** : jeudi 18, vendredi 19, samedi 20.
- Régime : en **demi-pension** (petit déjeuner et dîner)
- Chambres single et/ou twin de bon standing.
- Situation géographique : Établissement **situé à sur l'axe Rabat – Casablanca** ou dans leurs environs proches.

- Restauration

Le prestataire devra assurer :

- **3 déjeuners** : vendredi 19, samedi 20, dimanche 21
- **5 pauses café** : 2 pauses le vendredi 19 juin, 2 pauses le samedi 20 juin et 1 pause le dimanche 21 juin matin.

Les prestations devront tenir compte des régimes alimentaires spécifiques.

- Services logistiques

- **Salle de formation** :
 - 1 grande salle pouvant accueillir 55 personnes en disposition U ou en cabaret
 - Equipée en sonorisation, vidéoprojecteur, paperboard, Wifi, assistance technique, etc...
 - Mise à disposition des participant.e.s de 1 bouteille d'eau (50 cl) par demi-journée
- **Animation** :
 - Organisation d'une soirée d'animation en marge du dîner du samedi 20 juin.

- Accessibilité

Le prestataire devra **garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap**, conformément aux bonnes pratiques internationales.

2. Critères d'éligibilité





Financé par
l'Union européenne



Les soumissionnaires doivent :

- Être légalement enregistrés
- Avoir une expérience pertinente dans l'organisation de services similaires
- Disposer des capacités techniques et financières nécessaires.

3. Contenu des offres

Les offres doivent inclure :

a) Offre technique

- Présentation de l'établissement
- Description des services proposés
- Capacité d'accueil
- Mesures d'accessibilité
- Références similaires

b) Offre financière

- Budget détaillé par personne et global
- Détail par type de prestation (hébergement, restauration, logistique, animation)
- Tous les coûts doivent être exprimés en MAD HT

2. Critères d'attribution

Les offres seront évaluées sur la base de la qualité des services proposés, du rapport qualité/prix, de la localisation et de l'accessibilité, de l'expérience du prestataire ainsi que de la conformité aux exigences des TDR.

3. Modalités de soumission

Les offres doivent être soumises par email aux adresses consultances-maroc@asf.be et assomane1@gmail.com au plus tard le **30 Mai 2026 à 18h**, avec la mention « Appel d'offres – Hébergement formation PP ».

4. Conditions contractuelles

- Le paiement sera effectué par AMANE et ASF selon 2 bons de commandes distincts et conformément aux exigences des bailleurs de fonds de l'Union européenne
- Le prestataire retenu devra se conformer aux principes de transparence, non-discrimination et bonne gestion financière
- ASF et AMANE se réservent le droit, avant de sélectionner le prestataire, de négocier les offres qu'elle jugera pertinentes.
- ASF et AMANE se réservent également le droit de ne pas donner suite à la procédure

5. Confidentialité et éthique

Les soumissionnaires doivent respecter les principes d'éthique, éviter tout conflit d'intérêt et garantir la confidentialité des informations échangées dans le cadre de cette consultation.

